

Atelier AJEFA : vendredi 1^{er} juin 2018, à Edmonton

1^e partie : Déontologie (1,25 heures)

L'atelier portera sur le Code de déontologie, avec une composante terminologique en français. L'animateur fera référence à des cas de discipline professionnelle découlant de violations du Code de déontologie : négligence professionnelle, fraude, etc. Les cas seront principalement tirés du Nouveau-Brunswick, où de tels documents sont souvent rédigés en français.

2^e partie : Ressources en ligne (1,25 heures)

Tout juriste bilingue a probablement au moins trois documents dans sa bibliothèque : un dictionnaire français, un dictionnaire anglais, et un dictionnaire français-anglais. Pourtant, pour qui rédige en français, et particulièrement en français juridique, ces documents ne suffisent pas toujours. Or, il existe dans Internet une panoplie de ressources qui peuvent aider à la rédaction juridique et la rédaction générale. L'équipe du CCFJ utilise toutes ces ressources couramment, et propose de vous les faire connaître.